

Procès Verbal de l'assemblée générale du 5 février 2022

L'Assemblée Générale s'est déroulée en visioconférence.

Sont présentes les personnes suivantes :

Francis , Nicolas , Roland , Stéphane , Joël et Sarah

3 pouvoirs me sont parvenus de la part de :

Michel , Lydie et Christine

Sarah représente l'ACLET et Escola Calendreta

Le quorum étant atteint la séance démarre à 16h.

secrétaire de séance : Francis.

Rappel des points qui seront abordés :

Le rapport d'activités de l'année 2021

La situation financière de l'année 2021

Les objectifs et partenariats

Alain Picart a déménagé à Pau et rejoint l'association PauLLA qui défend également les logiciels libres. Grand merci pour son action au sein de notre association, Alain restera en contact avec nous.

3 nouveaux adhérents nous rejoignent : Nicolas, Jean-Yves et Stéphane

Rapport d'activités de 2021 :

Tous les mercredis de l'année, sauf en période de vacances scolaires, notre salle à Geaune est accessible pour des ateliers de formation ou d'information entre 14h30 et 16h30.

Si il n'y a personne, j'assure la maintenance des ordinateurs de la salle.

Installation de linux sur quelques ordinateurs personnels de certains adhérents.

Sarah fait remarquer que la salle de Landinux a été mise à la disposition des collégiens de Geaune pour l'aide aux élèves qui le souhaitent, pendant la période de confinement.

Une prestation devant les élèves du collège de Geaune a été préparée par l'association Landinux avec l'ACLET. Prévues depuis 2019 et suite à la pandémie, cette prestation a été transformée en plusieurs vidéos qui devaient être mises en ligne sur le site du Collège et sur celui de Landinux. L'association a reçu la somme de 300 euros de la part de l'ACLET pour la prestation en collaboration avec la CAF. A ce jour, je n'ai aucune nouvelle et je regrette que Bastien ne soit pas présent pour en parler.

L'arrivée de Nicolas, professeur de collège, a permis la signature d'une convention avec le collège d'Angresse, courant novembre, pour une action devant les élèves de 5^{ème}. Le sujet de l'intervention était « les Réseaux Sociaux : Quels Dangers ? »

L'intervention s'est déroulée le 27 janvier 2022 et rapportera à l'association 100 €.

Nicolas nous fait part d'un retour très positif sur cette prestation et signale que la direction est intéressée pour une intervention « install-party » dans le collège.

Cette intervention se ferait en deux phases, une première en juin/ juillet 2022 pour présentation des logiciels libres devant les personnels et une deuxième en septembre 2022 pour l'installation de distribution linux sur les postes personnels des enseignants.

En effet les portables prêtés par le département sont sous Microsoft Windows et il n'est pas question d'y toucher ce qui me paraît normal.

Nicolas rajoute que le chef d'établissement serait prêt à demander au département d'être établissement pilote pour la mise en œuvre de Linux sur les ordinateurs du collège. A suivre ..

Depuis un certain temps notre site n'est plus maintenu, car notre webmaster n'a plus le temps de s'en occuper. Les actions doivent être mises en place très rapidement, je prendrais rendez-vous avec Bastien dès qu'il sera disponible, pour reprendre le site en main.

Vote sur le rapport moral : pour à l'unanimité

Rapport financier de l'association 2021 :

Pas de gros commentaires, seul quelques rappels :

Nous recevons une subvention de la Mairie d'Arboucave de 100 €

La Mairie de Geaune nous fait une remise gracieuse de 1800 € sur l'année qui correspond à la location du local que nous occupons (Loyer, électricité, connexion internet pour 150 € par mois).

Dons :

Francis prend en charge le règlement des factures, hébergement du site ainsi que le nom domaine. Roland majore toujours le montant de son adhésion.

Vote sur le rapport financier : pour à l'unanimité

Les actions prévues en 2022 :

Poursuite de l'ouverture des ateliers tous les mercredis après-midi à Geaune. Nous proposons toujours des formations, des conférences et des interventions extérieures comme des « install-party ».

Renouvellement des partenariats avec l'ACLET et Escola Calendreta

Vote pour à l'unanimité

Proposition de partenariat avec l'association « Club Micro » de Saint-Pierre-du-Mont, cette association dispose d'une imprimante 3D et d'un FabLab. Suite à ma rencontre avec le président ils sont intéressés par l'organisation d'une « install party » dans leurs locaux.

Vote pour à l'unanimité

Arrivée de Midou à 16h46

Recherche d'autres partenariats avec des établissements scolaires ou d'autres associations.

Propositions de tarification suite à l'intervention en collège :

Devant les élèves (conférence)	100 euros
Devant les personnels	250 euros

Remboursement des frais de déplacements des intervenants sur la base de l'indemnité kilométrique en vigueur sur le barème des impôts

Vote pour à l'unanimité.

La séance se termine à 17h30

Le secrétaire de séance

F. Dufeil